

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

REVENUS	2020	2019
TAXES FONCIÈRES :	1 032 661,00	\$ 1 031 599,00 \$
TAXES ORDURES :	137 000,00	\$ 144 500,00 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES :	4 300,00	\$ 4 400,00 \$
TRANSFERT CONDITIONNEL	308 914,00	\$ 197 604,00 \$
TRANSFERT INCONDITIONNEL	-	\$ - \$
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE	109 100,00	\$ 96 000,00 \$
TOTAL DES REVENUS :	1 591 975,00	\$ 1 474 103,00 \$
		2 47 4 203,00 \$
<u>DÉPENSES</u>	2020	2019
ADMIISTRATION GÉNÉRALE	340 415,00 \$	262 712 00 ¢
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	262 152,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
TRANSPORT:	17-4-17-4-17-4-17-4-17-4-17-4-17-4-17-4	
HYGIÈNE DU MILIEU :	596 920,00 \$	
	125 059,00 \$	
URBANISME ET ZONAGE :	36 307,00 \$	Samuel Comment of the
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :	800,00 \$	
LOISIRS ET CULTURE :	85 874,00 \$	77 936,00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT :	21 223,00 \$	14 202,00 \$
AUTRES DÉPENSES ET AFFECTATIONS :	123 225,00 \$	88 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	1 591 975,00 \$	1 474 103,00 \$

Il a été résolu d'approuver les prévisions budgétaires ci-dessus:

que le taux de la taxe foncière soit de : 0,55\$ du 100\$ d'évaluation

que le taux de la taxe d'ordure soit de : 151\$ résidentiel, saisonnier par logement

2 000\$ spécial Val Bonheur

que le taux de la compensation pour vidange des boues de fosses septiques soit de :

87\$ par logement, incluant un chalet.

DONNÉ à Saint-Nazaire d'Acton, ce 16^e jour de janvier de l'an deux mille vingt

Guylaine Bourgoin, GMA Directrice générale et secrétaire-trésorière